

FICHE DE RECRUTEMENT

POSTE A PROFIL

Enseignant en Unité d'Enseignement en IME TSA dans l'école Claudius BUARD - UNIEUX

❖ Les missions du poste :

L'unité d'enseignement de l'IME TSA accueille 8 élèves âgés de 5 à 11 ans, ayant un trouble du spectre de l'autisme. L'unité d'enseignement est adossée à un établissement médico-social.

Sous la responsabilité du directeur de l'école et de l'autorité hiérarchique de l'IEN du SDEI, l'enseignant coordonnateur :

- co-construit en équipe pluri-disciplinaire le projet individuel de chaque élève
- établit, pour chaque jeune, un programme pédagogique personnalisé qui précise les acquisitions scolaires visées
- assure les enseignements et les actions de soutien aux élèves qui nécessitent une réponse pédagogique individualisée
- organise la participation sociale et scolaire des élèves de l'IME au sein de l'école.
- assure un rôle de personne-ressource auprès de l'équipe pédagogique de l'école

Il partage avec les autres professionnels de l'établissement médico-social un langage et des outils de réflexion communs et réalise les évaluations qui permettent les réajustements des projets de scolarisation.

Il transmet des observations organisées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle.

L'enseignant, en dehors des échanges réguliers entre la famille et la direction de l'ESMS, est un interlocuteur auprès des parents en ce qui concerne le travail proposé à leur enfant.

Le poste est à 100%

❖ Compétences attendues :

- Bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA), des fonctionnements et impacts des TSA sur les apprentissages ainsi que des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé (capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives, adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève) ;
- Travailler en équipe, en étroite partenariat avec les éducateurs et les paramédicaux.

❖ Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :

Les enseignants devront déposer un CV et une lettre de motivation sur la plateforme COLIBRIS.

❖ Conditions de recrutement :

Après vérification des conditions d'accès au poste (compétences et/ou qualifications requises et/ou ancienneté...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

Tous les enseignants recevant un avis favorable, constituent un vivier mobilisable, dans l'ordre du classement, pour occuper les postes vacants ou devenant vacants, à la suite des opérations de mouvement des postes à profil.

Le rang 1 détermine le candidat qui sera affecté sur le poste. La détention du CAPA-SH, 2 CA-SH ou CAPPEI permet l'affectation à titre définitif.

❖ Constitution de la commission d'entretien :

La commission sera composée, à titre indicatif de l'inspecteur de l'éducation nationale SDEI, d'un conseiller pédagogique et/ou du professeur ressource TSA.

Les critères suivants seront pris en compte :

- le parcours professionnel ;
- les connaissances liées aux troubles du spectre autistique (TSA), aux adaptations et aménagements à mettre en œuvre au regard des besoins des élèves TSA ;
- la capacité à collaborer au sein d'une équipe pluri-professionnelle
- la préparation de l'entretien, la capacité du candidat à écouter la commission, à reformuler les demandes et répondre de manière adaptée.